

Commission électorale des élections étudiantes 2022/2023

ORDRE DU JOUR DU 01/03/2023

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV du 22/02/2023
3. Rencontre avec les porte-paroles et les candidat.es indépendant.es
4. Sièges facultaires - question
5. Retour sur l'état des candidatures
6. Retour sur la communication et les concours
7. Débat des listes et événements de formation
8. Divers

PV DU 01/03/2023

Présent·es : Eva Pigeon, Simon Noppe, Nana Tounkara, Nicolas Donnay, Sophie Mercier , Henri Devillez, Florence Vanderstichelen

Excusé·es : Pomeline Sarrazin, Julien Lejeune, Léo Morren, Nicolas Gilson

Invité·es : Clara Jacquet, Ysaline Matthis (permanentes AGL), Stéphane Tchamy, Anais Mirasola, Thomas Heinrichs, Adélie Pierlot, Eduard Mandan

1. Rencontre avec les porte-paroles et les candidat.es indépendant.es

En guise d'introduction, chacun·e se présente.

Le président de la commission invite les candidat·es et porte-paroles à aller voir le règlelec.

Il invite également à lire la charte électorale. Il précise les modifications qui ont été faites dans la charte.

Il attire l'attention sur la notice budgétaire et sur le budget accordé à chacun·e.

Il annonce que les résultats auront lieu le lundi 27 mars. Après le scrutin de 4 jours, les candidat·es seront invité·es sur le temps de midi.

De manière générale, il invite tout le monde à participer à la campagne et à respecter le fair-play électoral.

Commission électorale des élections étudiantes 2022/2023

Les permanentes rappellent le devoir de participer à différentes tâches via des stands de promotion pendant le scrutin, des descentes d'auditoires.

Il est également rappelé les règles en matière de campagne neutre.

La commission insiste sur le fait que les étudiant-es sont désormais toustes garant-es du bon déroulement des élections et du quorum de 20% à atteindre.

Il est rappelé les différents moyens à utiliser en cas de problèmes ou contestations.

Il est rappelé les règles en matière de parité sur les listes électorales.

Finalement, on demande aux candidat-es de partager sur leurs réseaux sociaux les visuels de promotion.

2. Approbation

1.1 du PV de la réunion du 22/2/23

La commission approuve le PV du 22/2/23.

1.2 Approbation de l'Ordre du jour

La commission approuve l'ODJ.

3. Sièges facultaires - question

La commission valide les nouveaux chiffres concernant les conseils de faculté. Les chiffres de la faculté des Sciences ont été modifiés depuis la dernière réunion de la commission.

La commission validera prochainement les nombres de sièges au sein du collège facultaire du conseil AGL.

4. Retour sur l'état des candidatures

Il est souligné que la commission est face à une situation sans précédent : le nombre de candidat-es au conseil AGL n'atteint pas le nombre de conseiller-ères requis.

Cela impacte la manière de calculer l'attribution des sièges.

Il est rappelé l'importance d'atteindre le quorum.

Commission électorale des élections étudiantes 2022/2023

5. Retour sur la communication et les concours

Les étudiant·es entament une réflexion sur la question du concours des BDE.

6. Débat des listes et évènements de formation

Ce point est discuté entre les étudiant·es et les permanentes.

7. Divers

Il est demandé qu'un document reprenant les différentes tâches à effectuer durant les élections soit rédigé et communiqué à la commission afin que celle-ci puisse participer à ces activités.

La réunion est clôturée. La prochaine réunion se tiendra le 7/3/23.